

Commission eau et assainissement

Situation générale

La région méditerranéenne est souvent très affectée par les sécheresses. C'est le cas actuellement. L'eau est une ressource rare dont la gestion exige un investissement et un suivi constants de la municipalité. En raison de la taille de notre commune, de sa population et de ses moyens, les travaux nécessaires ne peuvent se faire progressivement qu'à partir de l'élaboration des dossiers dont la faisabilité est liée à l'obtention de subventions pour lesquelles les délais d'attribution sont longs. C'est à cette situation qu'est confrontée notre équipe, tout comme l'était l'équipe précédente. Le Conseil général de l'Hérault et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée sont nos pourvoyeurs de subventions.

Les choix et les décisions actuelles

L'équipe municipale précédente a lancé un ensemble de réalisations et d'actions concernant l'assainissement et l'alimentation en eau potable à partir du schéma communal d'assainissement et, tout récemment, du schéma directeur d'alimentation en eau potable.

Pour l'assainissement de Lieuran, la station d'épuration a été inaugurée en début d'année, et les subventions nécessaires ont été obtenues pour la mise aux normes d'un réseau de drainage séparant les eaux pluviales des eaux usées pour la partie basse du village (166 000 €).

Afin d'éviter, dans toute la mesure du possible, d'ouvrir deux fois les tranchées destinées aux canalisations de drainage et d'alimentation en eau potable, le schéma directeur d'alimentation en eau potable avait été également préparé fin 2007.

Finalisé juste avant les élections de mars, ce dossier devait être impérativement transmis au 1er avril pour demandes de subventions, ce que nous avons fait.

Ce dossier représente un montant global de dépenses à prévoir supérieur à **«530 000 Euros»** et dont la réalisation sera progressive. Il concerne le bourg de Lieuran et le hameau du Mas de Roujou.

Pour Lieuran, il est prévu un nouveau **réservoir d'eau** plus grand (et aux normes anti-incendies) et un nouveau **réseau de distribution**.

Pour le Mas, il est prévu une amélioration du réseau de distribution ainsi que la protection du réservoir et du puits de pompage. Les décisions de subventions devraient être connues en Octobre.

L'eau dans tous ses états

- renouvellement de la Déclaration d'Utilité Publique de la station de pompage du Mas à faire rapidement.
- Installation prévue de robinets d'eau sécurisés (ouvrables par les seuls agents municipaux) afin de faciliter l'entretien à Lieuran et au Mas.
- Ouverture d'un puits à l'étude pour disposer d'eau à la station de lagunage de Lieuran.
- Récupération possible d'un forage établi sur un terrain communal à proximité de Lieuran sur le Causse.

De nouvelles décisions

Pour ce qui est de l'année 2008, il est prévu de consacrer à l'alimentation en eau et à l'assainissement une somme supérieure à **« 166 000 Euros »** dont plus de la moitié au règlement de la station d'épuration de Lieuran.

« 60 000 Euros » concerneront les travaux de séparation eaux usées/eaux de ruissellement, et **« 6 000 Euros »** constitueront une provision pour le contrôle des champs d'épandage non collectifs (pour les habitations non reliées à un réseau).

Si les démarches sont bien engagées pour Lieuran, il reste beaucoup à faire pour le Mas de Roujou.

L'assainissement au Mas : deux options

Les contacts techniques doivent être pris avec le bureau d'étude ENTECH pour examiner les diverses options envisageables, et préparer le dossier de demande de subventions.

Deux options se présentent a priori, sans que l'on puisse, pour l'instant, se prononcer sur leur faisabilité technique ni sur leur coût. Il s'agit, soit d'envisager une épuration des eaux usées sur place (dans un terrain à trouver), soit de profiter de la proximité de Villeneuve/Clermont pour envoyer ces eaux usées dans leur réseau.

Nous espérons avec ces informations, vous avoir convaincu de l'importance des problèmes d'eau à Lieuran et au Mas de Roujou.

Comme contribuables locaux, nous sommes concernés par un ensemble qui représente, de loin, l'essentiel des dépenses communales d'investissement.

Par ailleurs, et vous le comprendrez aisément, seules la disponibilité d'eau potable en quantité suffisante, et celle d'un réseau d'assainissement correct, peuvent déterminer nos choix quant à de futurs projets de construction sur la commune.

N'oublions pas la Dourbie qui, outre le fait de constituer pour une part la limite de notre commune, alimente en grande partie le hameau du Mas de Roujou. La Dourbie est très sollicitée et ses débits sont particulièrement faibles en ces temps de sécheresse.

Le président de la commission eau et assainissement
Pierre Usselman